

**MASTER**  
**PRATIQUES INCLUSIVES, HANDICAP,**  
**ACCESSIBILITE ET ACCOMPAGNEMENT (PIHA2)**

*Spécialité*  
*Conseiller en accessibilité*  
*et accompagnement des publics à BEP*

INS HEA  
58-60, avenue des landes  
92150 Suresnes  
Tél. : 01 41 44 31 00  
<http://www.inshea.fr/>

*Enjeux et perspectives professionnelles du master « conseiller en accessibilité »*

Avec la loi du 11 février 2005 et le développement des politiques inclusives, un nouveau rapport au handicap est affirmé, visant l'accès de la personne handicapée aux ressources, équipements et prestations du milieu ordinaire. Cela se traduit par l'émergence de nouvelles attentes et besoins professionnels liés à cet accueil. Dans le secteur du sport, de la culture, du loisir et du tourisme, il s'agit de penser et mettre en œuvre des activités dites mixtes ou partagées, et par conséquent d'organiser leur accessibilité. C'est dans cette perspective que le master « Conseiller en accessibilité » dispensé à l'INSHEA propose de former des professionnels.

Les débouchés professionnels varient selon projets de formation des étudiants et s'orientent vers des fonctions de conseillers « accessibilité », chargé de mission ou de projet, consultant, formateurs, responsable secteur ou cellule en charge du handicap.

Les environnements professionnels sont divers et impliquent les collectivités territoriales telles que les agglomérations urbaines, Conseils Généraux, et Conseils Régionaux mais aussi le secteur marchand et le milieu associatif.

*Des compétences professionnelles fortes avec une connaissance du public et des enjeux réglementaires et législatifs liés à l'inclusion*

Connaissance des publics et de l'environnement institutionnel et législatif :

- Connaître et identifier les besoins éducatifs particuliers de différents publics (publics en situation de handicap, en reconversion professionnelle, en réinsertion sociale,.. )
- Connaître les différents dispositifs et organisations associatives et étatiques liés au handicap ainsi que les établissements du secteur spécialisé
- Connaître et maîtriser les principaux cadres réglementaires et législatifs nationaux, européens et internationaux relatifs aux politiques liées au handicap (convention ONU, loi 2005, loi de 1987....)

Compétences professionnelles :

- Proposer et conseiller des stratégies compensatoires en fonction des caractéristiques du public
- Faire un diagnostic à partir des besoins du public et de la composition de l'environnement humain, architectural et technologique
- Rédiger un document professionnel de manière cohérente et argumentée (diagnostic territorial, note d'aide à la décision ou de synthèse, appel à projet ou appel d'offre, rapport d'activité, ...)
- Accompagner la mise en place de la stratégie décidée et réaliser l'évaluation à posteriori de la stratégie compensatoire mise en place.

*Une architecture de formation souple et flexible*

La formation, découpée en 4 semestres de 30 ECTS chacun, se compose d'un total de 18 unités d'enseignement. Elle se déroule sous le principe de l'alternance intégrative, entre des cours dispensés à l'INS HEA et des stages sur des sites qualifiants. Réparti de manière égale, le temps de formation théorique est de 712 heures et la formation pratique comporte 710 heures. Les cours sont regroupés sur 3 jours durant la semaine afin d'optimiser l'emploi du temps pour les étudiants en voie directe (stage, travail personnel, déplacement, ...) et pour les salariés en apprentissage ou en activité professionnelle.

Pour en savoir plus :

Contact administratif :

Laurent STRUMANNE : 01 41 44 38 47 [piha2@inshea.fr](mailto:piha2@inshea.fr)

Responsables pédagogiques

Master 1: Zineb RACHEDI-NASRI : [zineb.rachedi-nasri@inshea.fr](mailto:zineb.rachedi-nasri@inshea.fr)

Master 2: Frederic REICHHART : [frederic.reichhart@inshea.fr](mailto:frederic.reichhart@inshea.fr)

Vous pouvez télécharger un dossier de candidature à l'adresse suivante :

<http://www.inshea.fr/>